

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

---

**CETTE RESERVATION PRENDRA EFFET APRES PAIEMENT D'UN ACOMPTE DE 25% DU MONTANT DE VOTRE LOCATION. LE REGLEMENT DE CETTE SOMME VAUT ACCEPTATION DU CONTRAT.**

Le **solde** de votre séjour, la **taxe de séjour** (qui est reversée à la communauté de communes) et les **options** seront à régler à votre arrivée. (pas de carte bancaire). **ATTENTION**, les draps et le linge de maison ne sont pas fournis, (possibilité de location)

Si le montant des **CHEQUES VACANCES** excède le montant de la location, le locataire ne pourra prétendre à aucun remboursement du différentiel. **Le locataire** est tenu de **s'assurer** contre les risques locatifs villégiature.

## DUREE DU SEJOUR

Le locataire du présent contrat a effectué une réservation pour une durée déterminée, ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un droit au maintien dans les lieux à l'issue du séjour touristique.

## UTILISATIONS DES LIEUX, CAPACITE, ASSURANCE

Le locataire se doit de **respecter les consignes** de l'établissement.

La capacité du logement est de 4 personnes plus un enfant de moins de 2 ans en lit bébé.

Le locataire devra assurer le caractère paisible de la location, de son voisinage, du logement, de son animal.

Le locataire est responsable de tous dommages de son fait. Il est tenu **d'être assuré** par un contrat d'assurance.

## DEPOT DE GARANTIE

A l'arrivée du locataire une **CAUTION** doit être remise au propriétaire, de **250 euros** (200 pour l'état des lieux, 50 pour le ménage), plus **100 euros** avec un animal de compagnie. Ce dépôt de garantie sera rendue après états des lieux de sortie, si aucune dégradation n'est constatée et le ménage effectué.

Toute réclamation relative à l'état des lieux et du descriptif doit être faite dans un délai de **24h** maximum.

## ANIMAL DE COMPAGNIE

Le présent contrat précise si le locataire peut séjourner avec un animal de compagnie. Il doit en informer le propriétaire au moment de la réservation, **supplément par séjour**, par animal.

Le locataire doit fournir un **carnet de vaccinations** et **attestation d'assurance** pour son animal. Le locataire est le seul responsable de cet animal, il doit respecter les règles et le voisinage.

## PISCINE

**Les locataires s'engagent à respecter le règlement intérieur du fonctionnement de la piscine.**

## ANNULATION

**Toute annulation** doit se faire par **lettre recommandée** avec justificatif. **L'acompte restera acquis au propriétaire.**

Celui-ci pourra exiger le solde du montant du séjour si l'annulation intervient à moins de 30 jours, sauf arrêté covid.

**Si locataire ne se manifeste pas 24 heures après sa date d'entrée dans les lieux, le contrat devient nul et le logement disponible à la location.**

## TARIFS DES OPTIONS

Location de draps, le lit 10 euros

Ménage de fin de séjour semaine 40 euros

Animal de compagnie 15 euros par séjour

Ménage fin de séjour week-end 20 euros

**TAXE DE SEJOUR 0.99 EURO PAR ADULTE ET PAR NUIT**